

**Date :** 16 août 2021 – 10 septembre 2021

**Pays :** Nigeria

**Client :** Commission de la CEDEAO

**Type :** Appel à manifestation d'intérêt

**Intitulé :** Sélection d'un cabinet-conseil devant fournir des services d'architecture et d'ingénierie pour le Dépôt logistique humanitaire de la CEDEAO à Bamako (République du Mali) (Appel d'offres régional). **AVIS DE RELANCE**

---

1. Lors d'un sommet extraordinaire, les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO ont pris une décision relative à la création d'un dépôt logistique humanitaire de la CEDEAO, devant être implanté à Bamako, au Mali.

2. Le Dépôt logistique humanitaire de la CEDEAO est une installation régionale destinée au stockage et à l'entreposage du matériel de secours d'urgence, alimentaire et non alimentaire, afin d'assurer une réponse rapide aux catastrophes et aux problèmes humanitaires auxquels les victimes et les gouvernements des pays concernés n'ont pas la capacité de faire face, en vue de favoriser le retour à une vie normale. L'installation est destinée à abriter tous les types de matériel de secours. Les autres volets prévus concernent le transport, la formation, la fourniture de bureaux et de logement au personnel, ainsi que d'outils pour la préparation des articles à distribuer aux bénéficiaires.

3. C'est dans cette perspective que la Commission de la CEDEAO veut s'attacher les services d'un cabinet-conseil en ingénierie et construction, pour la réalisation d'études techniques et d'une analyse d'impact environnemental, outre des services de conception architecturale pour la conception et la supervision du "Dépôt logistique humanitaire de la CEDEAO" et des structures qui y sont rattachés, à Bamako, au Mali.

4. **La mission a pour objectif** de préparer le projet d'architecture, de génie civil et d'électromécanique, y compris les plans, les spécifications et le devis descriptif. Les tâches requises sont les suivantes :

- Entreprendre une enquête et une analyse environnementale et topographique, une étude des matériaux et des sols ;
- Mettre au point un projet de conception architecturale qui sera soumis à l'approbation du Client ;
- Entreprendre la conception architecturale détaillée sur la base du principe de développement durable (c'est-à-dire une haute qualité environnementale et une faible consommation d'énergie) ;
- Préparer la conception structurelle, y compris les travaux de bétonnage et de maçonnerie, les terrassements et les chaussées ;

- Préparer les plans d'ingénierie, les spécifications, les calculs et les calendriers de construction requis ;
- Préciser le nombre d'ouvrages à réaliser et établir les coûts estimatifs ;
- Préparer à l'intention du client les documents d'appel d'offres pour les travaux de construction ;
- Assister le Client dans le processus d'appel d'offres et, si nécessaire, dans l'évaluation des offres ;
- Superviser les travaux de construction ;
- Mener toutes autres activités et tous autres services connexes qui pourraient être assignés par le Client.

5. La Commission de la CEDEAO invite par conséquent les Consultants (cabinets) éligibles à manifester leur intérêt à fournir ces services. Les cabinets conseils intéressés sont invités à fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services requis. Ils doivent également satisfaire aux critères suivants :

- Avoir mené à bien des missions similaires (conception et supervision) pour le compte d'une organisation internationale ou d'un organisme public de bonne réputation, au cours des dix (10) dernières années ;
- Justifier d'une expérience professionnelle acquise dans au moins deux États membres de la CEDEAO au cours des dix (10) dernières années ;
- Avoir la capacité de produire et de fournir les rapports en anglais/français ou en portugais ;
- Fournir la liste des principaux experts ou de l'équipe des experts devant être déployés pour la mission ;
- Justifier d'une connaissance pratique de l'anglais et du français ;

***NB : Pour répondre aux critères énumérés ci-dessus, les cabinets-conseils doivent fournir des preuves tangibles et des références détaillées pour toutes les déclarations faites en ce qui concerne l'expérience et les capacités, les missions similaires, etc. Chaque référence fournie doit être résumée sur une fiche de projet et ne sera considérée et acceptée que si le candidat y joint les pièces justificatives indiquant les coordonnées des autorités adjudicatrices afin de faciliter la vérification des informations fournies, des contrats de couverture OU des copies d'attestation(s) de bonne exécution de chaque contrat présenté, telles qu'é émises et signées par le Client.***

6. La procédure de sélection sera basée sur la **Méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (MSQC)**, conformément au Code des marchés de la CEDEAO. La Commission de la CEDEAO n'est pas tenue de présélectionner tous les consultants ayant manifesté leur intérêt.

7. À l'issue de la manifestation d'intérêt, il sera procédé à la présélection des six (6) à huit (8) cabinets présentant les meilleurs profils.

8. Les cabinets faisant partie d'un réseau international doivent soumettre une seule offre.

NB : Il convient particulièrement d'attirer l'attention des consultants intéressés sur l'Article 117 du Code des marchés de la CEDEAO ("Infractions commises par les candidats, soumissionnaires et adjudicataires"), relatif aux informations sur les pratiques de corruption ou de fraude liées à la compétition ou l'exécution d'un contrat. En outre, les consultants sont priés de se référer aux informations spécifiques concernant les conflits d'intérêts liés à cette mission, conformément aux dispositions de l'article 118 du Code des marchés de la CEDEAO.

9. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, pendant les heures de service : du lundi au vendredi de 9h00 (GMT+1), à 17h00 (GMT+1), heure du Nigeria.

Procurement Division, Directorate of General Administration, ECOWAS Commission, 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja Nigeria, ou par courrier électronique aux adresses suivantes : [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int) avec copie aux adresses suivantes : [procurement@ecowas.int](mailto:procurement@ecowas.int) ; [cdeh@ecowas.int](mailto:cdeh@ecowas.int) ; [jumoren@ecowas.int](mailto:jumoren@ecowas.int) ; [uobeche@ecowas.int](mailto:uobeche@ecowas.int) ; [aamadou@ecowas.int](mailto:aamadou@ecowas.int) ; [sugbe@ecowas.int](mailto:sugbe@ecowas.int);

10. Le dossier de manifestation d'intérêt peut être délivré sous pli scellé (1 original et 3 copies) avec la mention "**SELECTION D'UN CABINET CONSEIL POUR LES SERVICES D'ARCHITECTURE ET D'INGENIERIE POUR LE DÉPÔT LOGISTIQUE HUMANITAIRE DE LA CEDEAO À BAMAKO-REPUBLIQUE DU MALI**" à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Vendredi 10 septembre 2021 à 11h00** (GMT+1), heure du Nigeria.

11. L'urne d'appel d'offres de la CEDEAO est située à la Direction de l'Administration générale, Division de la passation des marchés, au premier (1<sup>er</sup>) étage du siège de la Commission de la CEDEAO.

**Veillez noter que les soumissions par voie électronique sont également acceptées et doivent être envoyées à [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int) avec copie aux adresses ci-après : [procurement@ecowas.int](mailto:procurement@ecowas.int) ; [cdeh@ecowas.int](mailto:cdeh@ecowas.int) ; [jumoren@ecowas.int](mailto:jumoren@ecowas.int) ; [uobeche@ecowas.int](mailto:uobeche@ecowas.int) ; [aamadou@ecowas.int](mailto:aamadou@ecowas.int) ; [sugbe@ecowas.int](mailto:sugbe@ecowas.int)**

12. **Le présent Appel à manifestation d'intérêt est également publié sur le site web de la CEDEAO <http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement>**

Commissaire, Administration général & Conférences